

# LES MAINS DU PATRIMOINE

PRÉSENTATION &  
MODALITES DE  
PARTICIPATION



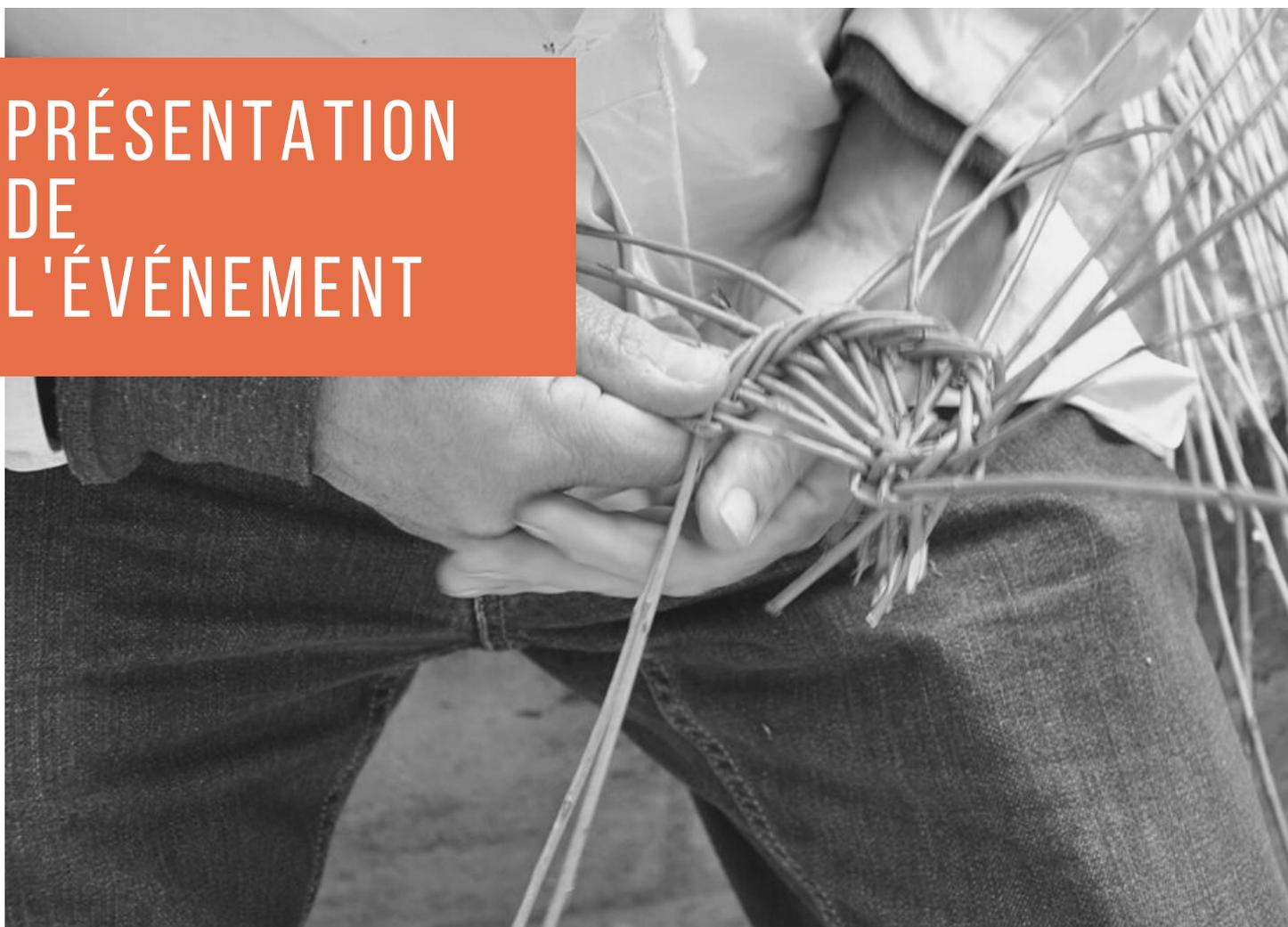
MAIRIE - Prieuré Saint Pierre  
1, Esplanade Ch. de Gaulle  
33190 La Réole

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE



Service "Ville d'art et d'histoire"  
[patrimoine@lareole.fr](mailto:patrimoine@lareole.fr)  
06 19 76 16 33

# PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT



« Les Mains du Patrimoine », organisé par la ville de La Réole depuis une dizaine d'années maintenant, est une manifestation dédiée à l'artisanat et l'artisanat d'art.

Labellisée Ville d'art et d'histoire par le Ministère de la Culture depuis 2013, La Réole se doit donc de respecter certaines exigences induites par l'obtention de ce label.

Cet événement a pour but de mettre en valeur les métiers et savoir-faire artisanaux grâce à un salon mais aussi divers temps forts centrés sur la découverte de l'artisanat et du patrimoine.

Le temps d'un week-end, les visiteurs sont invités à en apprendre plus sur ces métiers, à observer les techniques de fabrication, à échanger avec les artisans, mais aussi à s'offrir une pièce d'artisanat unique.

L'objectif de cette brochure est de donner un cadre à l'événement, de mener à son développement et à sa pérennisation, mais aussi de faire de la ville un lieu privilégié à l'installation d'artisans et artisans d'art, et propice aux manifestations s'y rapportant.



# PRÉSENTATION DU LIEU

## Quelques éléments sur la ville...

Ville en bord de Garonne et sur un promontoire rocheux, La Réole bénéficie d'un emplacement stratégique qui en a fait un territoire convoité. La ville est fondée en 977 avec l'implantation d'un prieuré bénédictin dont la règle, « regula », donnera son nom à la ville.

Sous domination anglaise depuis Aliénor d'Aquitaine, la ville ne fut pas épargnée par de nombreux conflits qui mirent à mal son château des "Quat'Sos". Différents personnages tels que Richard Cœur de Lion ou Louis VIII ont participé à son enrichissement et sa renommée, parallèlement aux dignitaires de l'église qui se succédèrent pour construire et maintenir l'ordre bénédictin dans la ville.

Les trois enceintes successives témoignent de l'expansion de la ville jusqu'à l'époque moderne où elle se ralentit. Elle demeure pourtant une étape incontournable des circulations humaines et commerciales et conserve des fonctions politiques et administratives qui lui confèrent une place importante sur le territoire, jusqu'à devenir sous-préfecture de Bordeaux de 1800 à 1926.

Aujourd'hui, La Réole propose à ses habitants et aux visiteurs une offre culturelle très variée, et s'attache à mettre en valeur la richesse de son patrimoine.



### **et sur le prieuré...**

Une chartre datée de 977, atteste la fondation du prieuré bénédictin de La Réole par l'évêque Gombaud et son frère, Guilhem de Sanche, duc de Gascogne.

Implanté sur un lieu privilégié et fort de nombreuses possessions, le prieuré joue un rôle incontestable dans le développement de la ville de La Réole.

Cette position le place en haute convoitise dès sa fondation. Le prieuré sera donc plusieurs fois endommagé voire détruit, notamment lors des guerres de religion.

Il faut attendre la fin du XVIIe - début du XVIIIe siècle, lorsque le prieuré adopte la réforme mauriste, pour que le bâtiment soit reconstruit : la première pierre est posée le 1er avril 1704. Le chantier durera 50 ans.

La Révolution française marque la fin de la communauté religieuse bénédictine à La Réole. Le prieuré devient bien national et les bâtiments seront utilisés pour l'administration de la ville : Tribunal de grande instance, sous-préfecture de Gironde et mairie s'y installeront tour à tour.

# CADRE ET MODALITÉ DE L'ÉVÉNEMENT



L'édition 2022 se déroule le premier week-end du mois de juillet (**du vendredi 1er au dimanche 03 juillet**), au sein de l'ancien prieuré Saint Pierre.

La capacité d'accueil est d'une trentaine de stands, installés dans les couloirs du prieuré et son cloître. Le choix des emplacements est laissé à l'organisateur, selon les contraintes de chaque profession (emplacement extérieur ou intérieur).

L'inscription est **GRATUITE** mais à remettre impérativement dans les délais impartis par courrier ou par mail (coordonnées en première page). L'hébergement des artisans est possible à proximité, à l'internat du lycée Jean Renou de la ville. Il est pris en charge par la mairie, tout comme les repas.

---

Le matériel pouvant être mis à disposition des artisans par la mairie est le suivant :

- Grilles d'exposition (1m)
- Tables (1,6m x 0,80m)
- Tables (3m x 1m, sur tréteaux)
- Electricité
- Wifi pour terminal CB
- Point d'eau

Les besoins en matériel sont à renseigner précisément sur le bulletin d'inscription, tout comme les demandes particulières. L'organisation se réserve le droit de moduler les demandes en matériel afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins de tous les artisans.



# CRITÈRES DE SÉLECTION

Après réception des candidatures, la municipalité procédera à une **sélection des dossiers**, selon les critères suivants :

- L'activité de l'artisan devra correspondre au référentiel des métiers de l'artisanat et de l'artisanat d'art [1]
- L'artisan devra de préférence être affilié à la Chambre des Métiers, l'un des partenaires de notre événement
- L'artisan devra de préférence être en capacité de faire une démonstration de son savoir-faire sur son stand et devra pouvoir l'expliquer aux visiteurs
- Les artisans installés à proximité de La Réole et de la Gironde pourront être privilégiés (l'inscription reste cependant ouverte à tous)
- Les artisans n'ayant pu être retenus pour des éditions antérieures pourront être sélectionnés en priorité
- La municipalité se réserve le droit de sélectionner les candidats selon s'ils participent, ou non, à maintenir les exigences du label "Ville d'art et d'histoire" dont elle bénéficie
- La municipalité pourra décliner certaines candidatures afin de respecter les capacités d'accueil optimales du prieuré et de respecter une diversité dans les corps de métier représentés.

[1] La liste des métiers d'art a été fixée par l'arrêté du 24 décembre 2015, signé conjointement par les ministres chargés de l'artisanat et de la culture et publié au Journal officiel le 31 janvier 2016. Elle regroupe 198 métiers et 83 spécialités, répartis en 16 domaines : architecture et jardins ; ameublement et décoration ; luminaire ; bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et horlogerie ; métal ; céramique ; verre et cristal ; tabletterie ; mode et accessoires ; textile ; cuir ; spectacle ; papier, graphisme et impression ; jeux, jouets et ouvrages mécaniques ; facture instrumentale ; restauration. Cette liste est consultable en ligne sur le lien suivant : <https://www.institut-metiersdart.org/sites/all/files/imce/Plaquette-d%C3%A9finitions-liste%20des%20m%C3%A9tiers%20d%27art-%202016.pdf>



A bientôt à La Réole !

